COLLEGE PIERRE DUBOIS
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 NOVEMBRE 2019

La séance est ouverte à 18h07 le quorum étant atteint avec la présence de 16 membres.
Le secrétariat est assuré par Sébastien COURTEILLE parent d'élève.

Mme Chasles est excusée
M. Moneron arrive à 18h42
M. Charbonnier quitte à 19h44

1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Modifications préalables :
- Permutation de 3.2 à 3.1: La décision budgétaire modificative 2019 sera examinée avant le projet de budget 2020.
- On ajoute la convention de mise à disposition de logement de fonction à Jules Renard.

Votants : 16 Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0

2 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 NOVEMBRE 2019

Votants :16 Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0

Intervention Mme Vinçot sur la Commission Fond Social ; 1.13 ; modification comme suit M.Beggon parent d'élève, M.CHARBONNIER professeur.

Demande d'avoir en annexe la composition des commissions.

3 QUESTIONS FINANCIERES

3.1. Décision budgétaire modificative 2019

Madame Mille, gestionnaire présente la Décision Budgétaire Modificative pour vote.
Il est proposé une ouverture de crédits supplémentaires au service SRH pour un montant de 2500 €. Elle est financée par un prélèvement de 2 500€ sur le fonds de roulement. C'est une décision budgétaire de précaution, chaque année le collège procède à cette écriture. Au 31 décembre, ce service ne doit pas être déficitaire. Pour information le nombre de repas prévu au budget ne sera pas réalisé (54000 contre 60000).

Votants : 16 Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0

3.2. Projet budget 2020

Madame Mille, présente le budget.
Récapitulation : Prévision en légère diminution
Total des dépenses de 468 681,80 € pour des recettes de 465 381,80 € ;
Des ouvertures de crédits par service différentes par rapport à l'an passé :
Pour le service AP : Activités pédagogiques, une augmentation de 32%
Pour le service VE : vie de l'élève une diminution de 2%
Pour le service administration et logistique une diminution de 4%
Les services spéciaux sont en diminution : 11% pour le service restauration et 6% pour le service bourses.

Les recettes proviennent pour 46% du service restauration, 22% du Conseil Départemental, 16% des familles, 8% de l'Etat, 7% du transfert entre service et 1% autres.

Pour 2020, la dotation de fonctionnement est en légère augmentation. Elle sera de 80 850€, elle provient du Conseil départemental. Pour tous les collèges, elle est calculée suivant une part fixe pour 25%, suivant les effectifs pour 35% et 40% suivant les surfaces. Dans ce calcul est pris en compte le montant du fond de roulement. Fin 2018, le collège Pierre Dubois disposait de 59 jours de fonds de roulement. Etant donné que le fonds de roulement se situe entre 30

et 60 jours, la dotation n'a pas subi ni de majoration, ni de minoration. Les crédits de fonctionnement sont affectés au service administration et logistique et au service activités pédagogiques.

Les dépenses pédagogiques représentent une part de 27% des dépenses. Par rapport à 2019, elles sont en augmentation de plus de 30 000€. Les raisons d'une telle évolution : le projet montagne, est un nouveau projet il concerne le niveau 5ème, la mise en place de l'atelier musiques actuelles, le développement d'activités sur le temps du midi avec les différents clubs, les projets dans le cadre du Conseil Vie Collégienne, la labellisation E3D. En 2020, nous avons également inscrit la dotation pour l'utilisation des équipements sportifs. Les voyages et les sorties sont les dépenses dont le montant est le plus important au sein de ce service. Viennent ensuite les crédits pédagogiques pour les différentes matières, les dépenses liées à la reprographie, le CDI, les crédits pour l'achat de manuels scolaires....

Le service vie de l'élève représente une part de 2% du montant total des dépenses.

Le service administration et logistique représente une part de 19% du montant des dépenses totales. L'ouverture de crédit est en diminution de plus de 4 700€, par rapport à 2019. Dans ce service les dépenses obligatoires qui sont le chauffage, l'électricité et l'eau représentent une part de 65%. Viennent ensuite les dépenses liées au fonctionnement du collège : fournitures, téléphone, frais de logiciel, de maintenance de logiciel, carnet de correspondance, assurance...

Le service restauration représente une part de 46% des dépenses. Les crédits sont ouverts en fonction des effectifs, des repas servis l'année en cours, du nombre de repas servis l'année précédente.

Le service bourse représente une part de 6%. Il est en légère diminution. Pour l'année scolaire 2019-2020 le taux d'élèves boursiers est de 22,85%.

Question de M. Bonneterre : Est-ce que la dotation du CD. a été revalorisée en fonction de l'arrivée d'élèves allophones, mineurs isolés ou migrants (14 l'année passée 600€ par enfant pour la restauration), notamment en lien avec le fond social ? Une dotation supplémentaire du fond social a été demandée et obtenue pour l'année passée près du rectorat. Le problème se posera moins cette année car les classes de 3ème ont un effectif important.

Précision de Mme Aubrejat : La demande d'aide dans le cadre des fonds sociaux doit être faite cette année par les familles (et en l'occurrence par le biais du service de gestion du collège) et non plus par les assistantes sociales.

Votants : 16 Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0

3.3. Convention TIPI

La signature de cette convention permettra aux familles de réaliser des paiements en ligne via le site du collège pour les voyages scolaires. Le paiement des repas ne pourra pas se faire par ce biais étant donné que le collège a déjà mis en place le paiement par prélèvement automatique. Ce qui interroge les membres du conseil d'administration, ce sont les frais financiers avec la mise en place de ce service.

Mme Aubréjat demande que le vote pour cette convention soit reporté étant donné que le collège n'a pas toutes les informations.

3.4. Convention de mise à disposition d'un logement de fonction à Jules Renard

Mise à disposition d'un logement de fonction du collège Jules Renard pour Mme ALLOMBERT, logée par nécessité absolue de service, pendant cette année scolaire étant donné que le logement de fonction de Pierre Dubois est en travaux.

Votants : 17 Pour : 17 Abstention : 0 Contre : 0

4 QUESTIONS PEDAGOGIQUES

4.1. Semaine de l'orientation

Mme Allombert présente la semaine de l'orientation prévue du 20 au 24 janvier 2020 pour les élèves de 4ème et 3ème
Et quelques élèves ULIS.
Une action inscrite dans le « parcours avenir » ;

Echange autour de la journée du Mardi 21, pour la visite d'entreprises avec déplacements cours pour une centaine d'élèves de 4ème, propositions bienvenues ;

5 Divers

Point travaux.
Fin des travaux prévus fin mars (pour les sanitaires) ;
Aménagement de la cour (végétalisation) : début des travaux aux vacances de Février (bulles végétales + agrandissement des stationnements vélos)
Tout le reste sera réalisé aux vacances de Pâques (espaces conviviaux et sportifs).

Présentation du logo du collège Pierre Dubois qui sera utilisé sur tous les supports.

La séance est levée à 19h50

Secrétaire de séance
Sébastien COURTEILLE

Présidente
Mme AUBREJAT

COLLEGE PIERRE DUBOIS LA PRINCIPALE